

France, français et Francophonie : amputation-destruction ou survie ?

écrit par Albert Salon | 29 juin 2025





Signature, le 25 juin, d'une convention entre l'association **Entente île de France-Québec**, et le **Haut Conseil** que je représentais. Voir le Nota Bene final.

I) 4 étapes, de la gloire à l'amputation-destruction :

1) Français et Francophonie ont été, depuis François Ier, parmi les principaux axes politiques (**fondamentaux**) de tous nos régimes de gouvernement. Encore, avec éclat, dans la dernière grande « époque » (au sens de Péguy) de l'histoire de France : 1958-1974, avec de belles créations en symbiose État-associations : ancêtres des *Délégation générale à la Langue française (DGLFLF)*, *Commissions de Terminologie*, *Organisation internationale de la Francophonie (OIF)*...

2) **Depuis 1974** : signal de rupture donné par **M. Giscard d'Estaing** dès sa 1^{ère} conférence de presse moitié en

anglais. 43 ans de dégradation croissante, jusqu'à un presque désintérêt sous M. Hollande.

3) **Dès 2017** (« Helpers » « French tech » « Choose France » « Start-up nation », **discours de M. Macron en seul anglais** à l'Université Humboldt de Berlin...), l'action de l'État passe de la dégradation à la destruction de plus en plus ouverte de nos deux fondamentaux, pour imposer l'anglais, instrument de la soumission voulue à l'empire.

4) **en 2022- 2024**, la *Cité internationale de Villers-Cotterêts*, partie très positive du « en même temps », dûment saluée par nos associations rédactrices de l'ambitieux projet en 2001. Mais, réduite aujourd'hui à un (très beau) musée du français plus local qu'international, elle est loin de compenser **les grands coups de butoir contre le français et la Francophonie portés par Paris**, dont voici les principaux :

– a) D'abord **l'absence de réaction** du gouvernement, malgré les promesses écrites du ministre, au **coup d'État post-Brexit d'Ursula v. d. Leyen** : **l'anglais seule « langue commune » dans les institutions de l'UE, contraire aux trois textes fondateurs de l'Union**. Cette décision arbitraire, qui relevait du seul *Conseil européen*, organe suprême, a nui fortement aux deux autres langues de travail : le français et l'allemand. Culpabilité de grave **forfaiture** ;

– b) **JO Paris 2024** : malgré les annonces officielles (DGLFLF) du printemps 2024 promettant **l'affirmation en France du français langue olympique, et pays hôte de ces jeux, tout ce qui était écrit, y compris les résultats des épreuves, fut en anglais non traduit, seul vu par le milliard de téléspectateurs mondiaux, dont francophones. Le français olympique éliminé de facto, en France, à Paris. Insultante trahison.**

– c) **La Francophonie mondiale, notamment africaine,** négligée. Indifférence du Paris officiel et médiatique lorsque des pays sahéliens, Mali, Burkina-Faso, Niger...le délaissent, pour d'autres allégeances.

– d) Attitude ambiguë du gouvernement face aux problèmes de plusieurs Régions, Départements et Territoires français d'Outre-mer, voire d'Europe (Corse).

II) La résistance pour la survie de la France et de sa langue :

Nos associations, le *Haut Conseil international pour le français et la Francophonie (HCILFF)* les regroupant presque toutes (31 en France) et comptant 201 personnalités membres, ont adressé au Président et aux media des **lettres ouvertes** (2020, 2021, 2022, 2024, 2025), à la disposition de nos lecteurs invités à militer à nos côtés.

Les contextes politiques intérieur – et international à la faveur du découplage trumpien EU-UE, et de la résurgence des nations – ouvrent des perspectives à notre combat. Nous nous sommes donc tournés vers les médias, vers tous les candidats à la prochaine élection présidentielle*, ainsi que vers les députés et sénateurs afin qu'ils se dotent des moyens organisationnels d'intervenir en faveur de nos fondamentaux et de voter, à l'image du Québec en 2022, une proposition de loi de protection renforcée du français en France.

*Plusieurs des candidats potentiels ont demandé publiquement à M. Macron de partir.

Albert.salon, ancien ambassadeur, Secrétaire général de notre Haut Conseil et défenseur infatigable de la langue française

Nota Bene

Je saisis cette occasion pour vous informer de la signature, le 25 juin (photo en PJ), d'une convention entre l'association **Entente île de France-Québec**, et le **Haut Conseil** que je représentais, destinée à remplacer tous les liens privilégiés du *Haut Conseil* avec *ALF*. En présence du professeur de droit Olivier Gohin qui l'avait rédigée, et qui fut déjà le rédacteur final de notre esquisse de proposition de « Loi Toubon renforcée » distribuée en 2024 à de nombreux députés et sénateurs.

Les éventuelles subventions privées reçues et gérées par le *Haut Conseil* passeront par l' *EIDFQ*, qui a la personnalité juridique nécessaire et dispose d'un trésorier, mais – libre – ne reçoit pas d'aide de l'État...